

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 224

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina

Autor: Kerwall, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA
SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES
FRANCHES-MONTAGNES

PAR
A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

L'abbaye de Bellelay avait un traité de combourgiosie avec Bienne et Berne. Le 18 juillet 1530, l'Abbé Gogniat reçut une lettre du Conseil de Bienne par laquelle on lui annonçait qu'il ne renouvelerait plus l'alliance, disant « que jusqu'ici chaque nouvel Abbé avait donné à l'antéchrist, le pape de Rome, deux ou trois cents gouldes pour sa confirmation ; mais que le Conseil de Bienne ne peut plus souffrir que son abbaye donne rien à l'idole de Rome. Qu'il devait se contenter d'être établi avec le consentement de l'évêque de Bâle, et par conséquent se tenir pour suffisamment confirmé », lui déclarant au reste, « que s'il envoie quelque chose à l'antéchrist, c'est à dire au pape, le Conseil de Bienne en exigera le double »¹). N'y a-t-il pas dans ces paroles autant de prétentions ridicules qu'impertinentes ?

La colère de Bienne contre l'abbaye de Bellelay venait de ce que ce couvent ne voulait pas se convertir à la réforme. Bienne tenait beaucoup à la défection des moines afin d'avoir sa quote-part des dépouilles du monastère. Bienne s'était même habilement arrangée avec le prince-évêque de Bâle pour

1) Ruchat, p. 196.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 19

YAMINA

PAR
JEAN KERWALL

A l'approche de la famille attristée, Renée Calvignac entrevit la scène qui allait se passer. Fatiguée des impressions déjà ressenties et des luttes soutenues depuis qu'elle était sous la tente, réconfortée néanmoins par l'action sublime qu'elle venait d'accomplir, grâce à la confiance qu'elle avait su inspirer à Alim, elle proposa une sortie à Marie-Louise.

Les jeunes femmes éprouvaient le besoin de respirer une atmosphère pure, de plonger leurs yeux dans l'azur du ciel et de détendre leurs membres engourdis aux chauds rayons

se partager les biens de Bellelay. Mais le monastère tint bon et conserva énergiquement la foi catholique. Ce marché infâme est resté secret pendant longtemps. Il a été divulgué, en 1802, par le dernier Abbé de Bellelay, Ambroise Monnin, de Bassecourt. Voici ce qu'il écrivait le 23 janvier 1802, au père Pacifique Migy.²) Les Biannois tâcheront de faire valoir une convention faite entre leur ville et Philippe, évêque de Bâle, au temps de la réforme, par laquelle ils avaient stipulé, qui si l'abbaye de Bellelay tombait et était dissoute (sans doute en embrassant la réforme, car c'est de quoi il s'agissait alors), tous les biens et revenus de Bellelay, au delà de Pierre-Pertuis, seraient partagés entre le prince-évêque, qui en percevrait les deux tiers et la ville de Bienne un tiers. Cet acte infâme est resté un secret, mais il y a en a un double dans les archives de Bienne dont j'ai vu et lu une copie »³).

Farel ayant échoué dans ses projets de réforme à Bellelay et aux Genevez, ne perdit pas courage. Il résolut de gagner les Franches-Montagnes à sa nouvelle doctrine.

Toutefois avant de paraître aux Franches-Montagnes, il essaya ses forces à Porrentruy où il fit une première apparition en 1551. Mais le lendemain de son arrivée dans cette ville il dut prendre la fuite. Aussitôt qu'il apprit la mort de l'évêque Philippe de Gundolsheim, il entreprit une nouvelle cam-

2) Le Père Pacifique Migy fut curé de Berne de 1804 à 1808, curé de Porrentruy de 1808 à 1814, victime de son dévouement aux pauvres victimes de la fièvre des Autrichiens.

3) Voir Actes de la Société d'Emulation jurassienne, 1863, p. 127.

du soleil vivifiant, l'air leur manquait dans ce lieu fétide et malsain.

— Nous ne nous éloignerons pas, dit Renée ; je voudrais que tu fusse témoin de l'enterrement.

— Ces gens le souffriront-ils ?... Ils paraissent tellement rigoristes sur l'observation de leurs coutumes et de leurs traditions, qu'ils tiennent peut-être à ce qu'aucun oeil indiscret ne vienne les profaner.

— Après ce que nous avons fait pour un des leurs, ils ne nous refuseront rien, j'en ai la conviction.

Et les deux amies aspirèrent avec délices la douce senteur qui s'échappait des bois d'oliviers.

De nouveaux cris stridents se firent entendre. Renée reprit :

— Ne nous attardons pas : la chaleur de nos contrées nécessite que l'enterrement ait lieu peu de temps après la mort.

pagne à Porrentruy. Il se fit accompagner de Blauner, prédicant de Bienne et de Beynon, prédicant de Serrières. Il eut quelques partisans, mais, après quelques prêches, il dut quitter cette ville le 18 mars 1554. Blauner, prédicant de Bienne écrivit à Farel, le 6 avril 1554 pour lui marquer l'état des esprits de Porrentruy. Outre les émotions populaires que le changement de religion y causait, il lui marquait que « le pur Evangelie » n'avait pas encore le dessus, que les bourgeois auraient désiré que la ville de Bienne leur eût envoyé des députés pour apaiser les factieux et rétablir la paix. Il lui dit en outre que ceux qui avaient porté la parole de Dieu dans cette ville, en étaient partis, mais qu'ils y devaient retourner.

La classe des prédicants déléguée de nouveau, à Porrentruy, Farel et le prédicant de Serrières. Ils s'y firent un parti et nombre de bourgeois avaient adhéré aux nouvelles doctrines. Cependant l'énergique résistance des catholiques, appuyés par les missionnaires Dominicains qu'avait envoyés à Porrentruy l'archevêque de Besançon, déjoua toutes les intrigues de Farel et de ses supports. Les réformés durent abandonner la ville.

C'est alors que la Classe des prédicants de Neuchâtel envoia au Sénat de Berne une protestation contre les entraves apportées aux prédications intempestives de Farel et du prédicant de Serrières. La Classe implore le Conseil et l'assistance de Leurs Excellences de Berne « afin, disaient-ils, que ce qui était en bons termes ne fût pas totalement ruiné, attendu que ceux de Delémont et des Franches-Montagnes des Bois déclaraient qu'ils embrasseraient la réforme dès

— Que me dis-tu ? Le corps de cette malheureuse est à peine froid, son sang n'est pas figé dans ses veines, et ils vont s'en débarrasser ?

— En cette circonstance, tous les Arabes exagèrent la précipitation. Si tu veux assister à l'étrange convoi de Melkhir, nous pouvons partir.

Tout en marchant, Marie-Louise répondit :

— Je t'avoue qu'à titre de curiosité, je suis contente de cette représentation tragique... Les hurlements qui nous parviennent me rappellent les cris du campement de Buffalo-Bill. Nous Parisiennes, nous les avons crus exagérés et de commande ; ils étaient peu de chose à côté de ce qui parvient à mes oreilles.

— Ce que tu as vu et entendu n'est rien, si ce que m'a conté Louis est vrai ; tu n'es pas à bout d'étonnements, nous allons en juger... T'attendais-tu à faire des études de mœurs kabyles en mettant le pied sur la terre africaine...

— Non, certes, et je bénis l'heureuse idée

que Porrentruy l'aurait reçue ».)

Dans l'intervalle, d'énergiques protestations arrivèrent au Sénat de Berne du gouvernement de Bourgogne et du parlement de Dôle.

Farel se défendit. Il se dit inspiré du St-Esprit et ne veut que l'abolition des superstitions. Dans une lettre célèbre il dit qu'il logea, à Porrentruy, pendant le carême à la maison d'école, qu'il n'angea, ce temps, de la viande, des œufs, des poules et se plaignit à Berne, amèrement du curé de Porrentruy et des Dominicains qui prêchaient à St-Pierre. Berne, craignant des difficultés avec ses puissants voisins de la Franche Comté, refusa de s'occuper du prédicant Farel, qui commençait à lui donner trop de tablature. Comme la Classe de Neuchâtel persistait à dire que les Franches-Montagnes désiraient la réformation, Farel résolut d'y porter « son pur Evangile ».

Le 10 décembre 1556, il arriva donc à Saignelégier, avec le prédicant de Saint-Imier, Jean Dupasquier et commença ses prédications dans une auberge.

A la nouvelle de l'arrivée des réformateurs, les Maîtres-Bourgeois de la Franche-Montagne se présentèrent au logis des deux prédicants et leur demandèrent au nom de qui et de quelle autorité ils sont venus dans leur paroisse. « Nous ne sommes envoyés, répondent les novateurs, que du Haut-Prince et Souverain Seigneur de Dieu le créateur ». A cette réponse les maîtres-bourgeois répliquent que puisqu'ils étaient venus au nom de Dieu, que au nom de Dieu ils eussent à déguerpir et que d'eux ni de leurs doctrines métiér ne nous faisait, vu que nous avons des pasteurs qui nous annoncent la parole de Dieu comme eux ». Le peuple se joignit à ses magistrats et les deux prédicants durent quitter cette terre si catholique où la réforme fit encore inutilement quelques tentatives infructueuses.

Le Conseil de la Montagne prévint immédiatement le prince-évêque de Bâle des agissements des prédicants et lui envoyèrent cette lettre qu'on retrouve dans les archives de l'Évêché.

« A très-haulx, Révérend, redoublez Seigneur et Prince, Monseigneur Melchior, par la grâce de Dieu, évêque de Baille, notre naturel Prince et Seigneur.

Très haulx Redoublez Seigneur et Prince,

Toutes obéissances promises selon qu'ils l'appartient à vous pauvres soubjets. Cette seara pour avertir votre bonne grâce que

1) La Classe trompait Berne indignement. Démont, pas plus que les Franches-Montagnes, n'a en aucune circonstance manifesté la moindre velléité de réforme.

que Georges a eue de bouleverser nos premiers projets.... Je m'imagine, amie, que tu dois être ici comme un envoyé divin.

— Je te l'avais dit.

Les Françaises arrivaient dans la dachakra lorsque le convoi se mettait en marche.

Les femmes avaient rabattu leurs voiles, les parents, hommes, avaient la tête entourée d'une corde ; mais cet insigne de deuil n'était que pour l'inhumation, car les hommes ne portent pas le deuil des femmes.

Les alliées de la défunte se montrèrent vêtues d'habits en loques, comme le veulent les lois indiscutables et sévères du deuil chez les Berbères.

Sur le parcours, recommença l'éloge pompeux des vertus de la morte, éloge qui se con-

ce jourd'hui, date de certes au lieu de Saignelégier sont comparus personnellement ung nomez Farelle, prédicant de Neffchastel et Jehan du paiequé, prédicant de Saint-Ymier (ne seçavons par quelle horation celle pour estre advenuz, de ce avertir nous nous sumes transportez par devers eux en leurs logis et avons voulus savoir sus quel intenduz et a quel propos il estoient venu au dit lieu et de quelle autorité fust de bonne grâce ou d'autre. Nous croignants qu'ils ne nous voultesi rent semer de leurs semences autres que du passez. Lesquelx nous ont dit et respondz qu'ils n'estaient de nul ci envoyez que de haulx prince et souverain Seigneur de Dieu le Créateur. Sur laquelle choses leurs avons donné de response, puisqu'ils estoient venus au nom de Dieu, que au nom de Dieu se eussent à retirer et que de eux ny de leurs doctrines mestier ne nous faisaient, venu que nous avons pasteurs que nous annoncent la parole de Dieu comme eux. Et à cette fin que plus grande faulcharge ne viegne, prions votre bonne grâce pour l'amour de Dieu et la manutencion de notre mère sainte église, incontinent avoir le conseil et lavis en en quelle sorte seit que nous nous deibrons contenir avec eux ou d'autre que nous vouldriont fere tuelle fâcherie. Car de notre part ne les voulons soubstenir en manière quelconque et en telles n'y en autres choses ne voulons faire que par votre bénigne grâce selon que notre serement de fidéï contient, priant Dieu le vray créateur, que seara pour fin de ceste, pour l'estat de votre grâce à préserver heureusement. De Saignelégier, ce dixième jour du moy de décembre lan nostre Seigneur courant M D L V I. ».

« Vous pourrez hombles obéissants soubjets. Nous maître bourgeois, Conseilz de votre Franche-Montagne-des Boys ».

Toutes les tentatives de réforme aux Franches-Montagnes échouèrent devant l'énergie et constante résistance de ce bon peuple qui depuis demeura profondément catholique jusqu'à nos jours.

(A suivre).

Aux champs

Soins à donner aux arbres fruitiers. — Le repiquage des plantes. — Une mauvaise habitude.

Tous les fumiers peuvent être employés en couverture pour les arbres, à condition qu'ils aient subi une fermentation complète. Lorsqu'ils sont employés frais, ils peuvent déterminer le

fondait avec les cris des *pleureuses* et les crépitements de manteaux que les parents déchiraient avec les ongles.

Hélas ! à quoi sert cet étalage de bruit, de tapage, devant la grande leçon muette de l'homme éteint, devant la mort, dont la pensée devrait aplatis tant de ressentiments, tant de divisions, non seulement chez les indigènes, mais encore chez les Européens dans les nations civilisées qui excellent à couvrir par un sourire trompeur une vendetta qui ronge l'âme.

Le cimetière était un champ non clos, sans arbre, sans verdure, sans étalage d'une pompe dont ne peuvent jouir ceux qui ne sont plus.

Melkhir fut apportée auprès d'une fosse creusée par les siens, et les parents eux-mêmes y couchèrent le cadavre sur le flanc droit du côté

blanc ou champignon des racines, et compromettre l'existence des arbres. Les fumiers mélangés, de chevaux et de vaches, lorsqu'ils sont passés, c'est-à-dire quand la paille est bien décomposée, sont excellents pour fumer en couverture. Les composts mélangés de toutes espèces de détritus, bien décomposés, sont aussi un très bon engrais, plus durable que le fumier de ferme.

Les fanes de pommes de terre, étendues à une épaisseur de 15 à 20 centimètres, en automne, sont aussi d'un excellent effet. Pour obtenir des arbres vigoureux produisant des récoltes maxima, il est nécessaire de proscrire les gazons et toutes autres plantes, dans le rayon où végétent les racines des arbres. Ceci s'explique facilement par un simple raisonnement. Les arbres, pour se développer, produire des feuilles et des fruits, ont besoin de puiser dans le sol, les substances nécessaires à leur nourriture, car les plantes vivent et se nourrissent aussi bien que les animaux.

Si donc, il croit un épais gazon, ou une récolte de céréales, directement sur les racines, il est incontestable, que cette multitude de plantes vivent et se nourrissent au détriment de l'arbre lui-même. L'arbre est alors comparable à un animal qui serait couvert de poux, il végète et s'étoile pour périr prématurément.

Il faut donc pour avoir de beaux arbres leur sacrifier le terrain correspondant à l'envergure de leurs branches. Chaque automne leur donner une fumure moyenne, soit de fumier de ferme, soit de compost etc. Les purins sont aussi d'un excellent effet, mais il est prudent ne pas en abuser, à moins qu'on ne les applique comme cela se pratique dans quelques cantons de la Suisse allemande ; bien mélangés de déjections animales, de manière à former une espèce de boue, qui est l'engrais par excellence. Beaucoup d'agriculteurs trouveront que ce n'est pas pratique de sacrifier le gazon d'un beau pré pour un arbre ; ils n'ont alors qu'à compter. Supposons qu'une pose (45 ares) de fourrage vaille 80 francs par an, et que sur la dixième partie de ce terrain il y ait quatre arbres, que chacun de ses arbres soit en plein rapport, et qu'il donne annuellement quatre sacs de poires. Celà nous donne seize sacs, qui comptés à une brantée le sac (45 litres) produisent 720 litres à 10 centimes le litre, 72 francs.

Il en est qui se demandent si l'on doit plomber la terre au pied des arbres nouvellement plantés. Un excellent jardinier nous donne la réponse à cette question : « J'ai planté l'an dernier des pommiers par deux méthodes différentes ; les uns sans plomber (piétiner) la terre au pied, les autres en la tassant fortement ; j'ai ensuite arrosé abondamment toute ma plantation, car je l'avais faite un peu tard, dans le courant d'avril. J'ai pu constater que les arbres dont la terre avait été tassée ont bien mieux poussé que les autres. »

de la Mecque. Ils le recouvrirent d'une insuffisante couche de terre ; deux pierres furent plantées une à la tête, une autre au pied de la tombe ; c'est tout ! Point de colonne, point de monument ; aucune phrase trompeuse, aucune larme hypocrite gravée dans la pierre ; absence complète de fleurs dans ce lieu triste ; quelques pots en terre et quelques débris d'écuelle : voilà toutes les décos de cimetières musulmans.

Malheur à celui qui voudrait changer leurs coutumes excentriques ! .

Le respect du mort est implanté dans leurs cœurs, et les usages traditionnels qu'ils rattachent à son souvenir se transmettent intacts de génération en génération.

(La suite prochainement.)